

STAGE D'INITIATION A LA RECHERCHE

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Découverte des activités d'un laboratoire de recherche et sensibilisation aux concepts et méthodes de la recherche scientifique.

Compétences acquises à la fin de l'enseignement :

- Méthodologiques : initiation à la recherche bibliographique (recherche, analyse, synthèse), et intégration et travail de recherche au sein d'une équipe
- Techniques : apprentissage de techniques expérimentales et mise en œuvre d'un travail expérimental (élaboration et réalisation d'un protocole, analyse et interprétation des résultats)
- Communication / valorisation : présentation des travaux de recherche sous forme de rapport écrit et de présentation orale

CONTENU

1. Principe

Les étudiants de l'UFR des Sciences de Santé peuvent effectuer un Stage d'Initiation à la Recherche (SIR) d'une durée de 2 mois minimum (au-delà de 2 mois le stage doit être rémunéré). A l'appréciation du maître de stage, celui-ci peut se dérouler en plusieurs périodes à indiquer sur la convention de stage. Le stage peut être réalisé en 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} année du cursus médical et pharmaceutique.

2. Lieu du stage

Le SIR doit se dérouler dans un laboratoire de recherche contractualisé (UMR, EA...), sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur de l'UFR des Sciences de Santé et préférentiellement au sein de l'Université de Bourgogne (uB). Pour les laboratoires de l'uB pour lesquels il n'y a pas d'enseignant-chercheur, ou pour les laboratoires hors uB, **le choix de l'étudiant doit être motivé** puis examiné par les enseignants responsables du SIR avant approbation.

3. Convention de stage

Avant d'effectuer un stage, une convention entre **l'UFR des Sciences de Santé et le laboratoire de recherche** susceptible de l'accueillir doit être établie.

La convention est disponible sur le site internet de l'UFR et doit être dans un premier temps renseignée et signée par le tuteur de stage et l'étudiant.

L'étudiant remet ensuite la convention de stage au service de la scolarité de l'UFR qui se charge de recueillir les signatures :

- de l'enseignant référent du stagiaire = enseignant responsable SIR (biologie ou chimie, cf. ci-dessous)
- du Doyen / Vice Doyen de l'UFR

Compte tenu des spécificités des stages en termes d'évaluation, les SIR sont sous la co-responsabilité de deux enseignant-chercheurs : un responsable SIR « sciences biologiques » (Pr Jean-Marie HEYDEL) et un responsable SIR « sciences chimiques » (Dr. Murielle ROCHELET).

La convention de stage doit être signée par toutes les parties avant le début du stage.

VALIDATION DU SIR

A la fin du stage, le SIR doit être validé **par un jury**, suite à l'évaluation d'un **rapport de stage** et d'une **soutenance orale**. Le SIR ne valide pas une UE librement choisie dans le cadre de la formation médicale ou pharmaceutique mais il est validant pour une UE de M1 SANTE. La note finale correspond à la moyenne des notes obtenues pour les évaluations suivantes :

- Rapport de stage par un rapporteur (fiche d'évaluation) : coefficient 1
- Présentation orale : coefficient 1
- Stage par le responsable de stage (fiche d'évaluation) : coefficient 1

1. Jury de stage

Le jury est composé d'au moins deux enseignants chercheurs dont au moins un est titulaire de l'Habilitation à Diriger les Recherches. Le tuteur de stage est invité à assister à la soutenance.

2. Rapport de stage

Avant dépôt, le rapport de stage doit être **validé et signé par le responsable de stage**. Le rapport de stage devra être remis, par l'étudiant, au service scolarité de l'UFR **au moins 3 semaines avant la soutenance**. Le responsable SIR se charge de distribuer les rapports aux différents rapporteurs sélectionnés.

Le rapport de 10 pages maximum (références incluses) doit faire l'objet d'une rédaction rigoureuse, organisée de la façon suivante : introduction / contexte ; objectifs ; matériels et méthodes, résultats, discussion / conclusion ; références (des remerciements peuvent être ajoutés en préambule ne comptant pas dans les 10 pages).

3. Soutenance de stage

L'oral du SIR est programmé fin août, avant la délibération du jury de M1 SANTE qui siège la deuxième semaine de septembre. L'oral s'appuyant sur un diaporama type « powerpoint » se déroule pendant 10 minutes suivies par 10 minutes de discussion avec le jury.